

AUDIENCES

Le Jeudi 5 avril 2018, le SNAPATSI a été reçu par Monsieur Nicolas LERNER, Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre de l'Intérieur puis par Monsieur Eric MORVAN, Directeur Général de la Police Nationale.

Lors de ces deux audiences, le SNAPATSI a remis les 791 signatures des adjoints techniques qui souhaitent un avenir au Ministère de l'Intérieur.



Le SNAPATSI a évoqué également les dossiers suivants :

- ◆ les mesures du protocole du 11 avril 2016 qui n'ont pas encore été réalisées pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques.
- ◆ la substitution
- ◆ le recrutement des PATS
- ◆ la fusion des corps des adjoints techniques au sein du Ministère de l'Intérieur
- ◆ le statut et l'emploi des PTS
- ◆ l'emploi des personnels techniques en CRS et au SDLP
- ◆ les horaires variables
- ◆ la valorisation des emplois en police nationale

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Le SNAPATSI

LE syndicat qui vous défend !